

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020 COMPTE-RENDU

Présents : Sébastien ARNOULD, Nicole BOUILLET, Nicole BUGUET, Nicolas CALLAND, Marie-Claude DURAFOUR, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Bertrand MOUGIN, Gérard MOUILLARD, Anne-Marie PELLERIN, Sylvain POLTURAT, Christine ROME
Absents excusés : Jérémie CATTEAU (pouvoir à Bertrand MOUGIN), Denis RIDEZ (pouvoir à Gérard MOUILLARD)

Madame le Maire informe le conseil municipal de sa participation à une visioconférence organisée par Monsieur le Préfet du Jura. Les personnes âgées sont particulièrement touchées par l'épidémie de COVID-19 dans la Région Bourgogne – Franche-Comté. Les maires sont invités à sensibiliser la population sur l'importance du respect des gestes barrières pour limiter la propagation du virus et recevront un kit à cet effet.

1 – Transfert de la compétence eau au SIEHS

Le secrétariat du Syndicat des Eaux de la Haute Seille est à présent installé dans les locaux de la mairie, dans la salle dite « petite salle des associations ». Afin de formaliser le transfert de la compétence eau, le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition de services, de transfert d'équipement et services et de mise à disposition de locaux.

Le Conseil municipal fixe le loyer mensuel du local à 392,39 € auquel s'ajoutent mensuellement 69 € de frais de communication et 16 € d'abonnement pour la téléphonie. Quant aux charges d'eau, assainissement, électricité et chauffage, elles seront appelées annuellement, au prorata de la surface occupée et au vu des relevés de facture pour l'ensemble du bâtiment.

2 - Avenant travaux de l'office de tourisme

Le Conseil municipal autorise la signature d'un avenant dans le cadre des travaux de l'office de tourisme, par 11 voix pour et 3 abstentions :

- avec l'entreprise MERCIER suite à une augmentation du montant des travaux à hauteur de 1 208,64 € HT.

3 - Destination des coupes de l'exercice 2021

Les parcelles 4r et 15aj sont proposées dans les coupes de l'exercice 2021.

4 – Salle des fêtes – fixation des tarifs de remplacement de la vaisselle

Les tarifs de remplacement de la vaisselle seront examinés au préalable par la commission de la salle des fêtes et seront présentés lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal.

5 – SIARD

Le Conseil municipal décide d'accepter la modification de l'article 4 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Domblans pour changement de siège social du 232 rue Désiré Monnier – 39210 DOMBLANS (ancienne adresse) au 1 Place de la Mairie – 39210 VOITEUR (nouvelle adresse),

Toutes les communes membres du SARD sont ainsi consultées.

6 – Projet d'aménagement de la Grande Rue

Le Conseil municipal arrête les modalités de financement de l'opération d'aménagement de la Grande rue (RD 5) et de la route de Nevy (RD 70) du carrefour des RD aux abords de l'église, et valide le plan de financement prévisionnel qui intègre des subventions de l'Etat et du Département, complétées par de l'autofinancement.

7 – Restauration périscolaire

Les effectifs d'enfants inscrits à la cantine étant trop importants, il convient de trouver une solution provisoire en attendant que la Communauté de Communes se dote d'un bâtiment dédié au service

périscolaire. Le Conseil municipal décide de mettre la « salle des associations » à disposition de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille pour les besoins des activités de restauration périscolaire, à titre temporaire, à compter du 1^{er} janvier 2021, pour un loyer mensuel de 150 € dont 95,83 € de charges et de faire évoluer l'actuel procès-verbal de mise à disposition de locaux signé lors du transfert de compétence périscolaire, afin d'intégrer les charges de ménage du bâtiment de l'école.

8 - Décisions modificatives

Au vu des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année dans le budget général, ainsi que dans le budget annexe de l'assainissement, le Conseil municipal ajuste les comptes avant de clôturer l'année budgétaire.

9 - Tarifs des caveaux et pierres tombales

Suite à la procédure de reprise des tombes en déshérence au cimetière, des caveaux et pierres tombales sont restés sur les emplacements à l'issue des travaux. Le Conseil municipal décide de proposer à la vente un caveau et sa pierre tombale au prix de 800 €, et précise que ce montant vient s'ajouter au tarif de la concession.

10 - Tarifs assainissement 2021

Les tarifs de l'assainissement communal votés pour l'année 2021 sont les suivants (tarifs HT) :

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Abonnement Voiteur | 2,90 € |
| Prix du m ³ d'eau consommé | 0,54 € |

Quant aux tarifs de l'eau, ils sont votés par le Syndicat des Eaux de la Haute Seille depuis le 1^{er} janvier 2020. C'est également le SIEHS qui adressera prochainement aux abonnés les factures d'eau de l'année 2020.

Sur la facture apparaîtront également l'abonnement SIARD (38 € TTC) et la redevance SIARD (1,30 € TTC par m³).

11 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Après présentation du RPQS, le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de VOITEUR pour l'année 2019.

Ce rapport est consultable en mairie.

12 - Adjudication lot de bois

Suite à la mise en adjudication d'un lot de 25 stères de bois sur pied en forêt du Bois Vernois, le Conseil municipal décide d'attribuer ce lot de bois à Monsieur Julien DAVID domicilié à Voiteur pour un montant de 12 € le stère, soit 300 €, offre la plus élevée parmi les deux enveloppes reçues en mairie.

13 – Copropriété La Fontaine

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci désigne Madame Corinne LINDA pour représenter la Commune au sein de « La Fontaine », copropriété avec le Crédit Agricole pour le bâtiment I Grande rue.

Informations :

- Le Conseil municipal n'organisera hélas pas les fêtes cette année, pour cause de crise sanitaire.
- 122 colis de Noël ont été distribués par le CCAS en cette fin d'année. Deux centaines se sont vues remettre un bouquet de fleurs par Madame le Maire, présidente du CCAS.
- L'ancien bureau du SIEHS, situé place Misery-Courtion doit prochainement faire l'objet de travaux d'amélioration de son isolation. Une association est intéressée pour louer à l'année afin d'y installer ses bureaux.
- M. Christian DECHARRIERE, président de la Société d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) du Jura, remettra le 28 décembre 2020 en mairie de Voiteur le prix national de l'apprentissage à Mme Solène BELIN.

